

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 24

Rubrik: Trafic et tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Agences de voyages et de publicité

Guide de voyages et carnet d'épargne. — Un hôtelier parisien nous signale une manœuvre de la maison Franz & Müller à Dresde, qui recueille en France des commandes d'inscriptions pour un Guide international de voyages avec carnet d'épargne. Les hôteliers qui désirent figurer dans la liste des entreprises recommandées ont à payer d'avance une somme de 15 francs et s'engagent à accorder, sur les notes des clients porteurs du Guide-épargne, un rabais de 10%, dont 6% sont au bénéfice des voyageurs et 4% au bénéfice des éditeurs précités. Bien que le représentant de cette firme lui ait présenté toute une liste d'adhérents, tenanciers d'hôtels de deuxième rang à la Côte d'Azur et à Paris, notre correspondant refuse son adhésion, estimant les prétentions des éditeurs absolument injustifiées. En effet, après avoir été largement payé d'avance pour l'insertion commandée, ils prétendent toucher en outre, sans le moindre effort de leur part, une provision de 4% sur les notes d'hôtel des porteurs de leur guide. C'est vraiment s'assurer une existence facile au détriment des hôteliers trop naïfs. Nous aimons à croire que cette catégorie d'hôteliers ne se rencontre plus en Suisse.

Bibliographie

Les Festivités à Genève. — L'Association des Intérêts de Genève vient de faire paraître la « Liste des Festivités, Expositions, Concours et Congrès » qui auront lieu à Genève en 1930. Avec les autres publications de l'Association, cette liste sera une judicieuze propagande en faveur de la ville. Elle constitue un aide-mémoire précieux pour tous ceux qui ont à renseigner les étrangers sur les manifestations genevoises de tous genres. De charmantes illustrations représentent les principales attractions touristiques de Genève : le tennis, le golf, le canotage, le sport hippique, les courses de motocyclettes, l'escrime, le concours hippique, le football, les régates à voile, la vie de plage, le patinage, le ski, le bobsleigh, les musées, les concerts, le théâtre, etc. La liste en question est distribuée gratuitement aux personnes qui désirent l'expédier en Suisse et à l'étranger.

Trafic et Tourisme

Le mouvement des étrangers à Bâle. — Pendant le mois de mai 1930, on a enregistré dans les hôtels, pensions, auberges et asiles de Bâle, l'arrivée de 21.382 personnes, au lieu de 19.844 en mai 1929.

Un nouveau tableau des taxes postales suisses du service intérieur et du service international, comprenant les modifications qui entreront en vigueur le 1er juillet 1930, est actuellement en vente aux guichets postaux.

Pour la sécurité des voyageurs. — Le gouvernement autrichien a interdit l'usage des boissons alcooliques, pendant le service, au personnel des chemins de fer, de la navigation fluviale et des transports aériens.

Notre trafic téléphonique. — Le nombre des abonnés au téléphone a augmenté en Suisse de 13.607 en 1928 et de 14.600 en 1929 ; celui des stations (appareils) de 20.451 et 24.264. Le trafic interurbain s'est accéléré d'environ 5.700.000 conversations en 1928 et de 6.600.000 en 1929 comparativement aux exercices précédents. Tout fait prévoir ce fort accroissement du nombre des abonnements et du trafic s'étendra encore en 1930 et 1931, de sorte qu'il deviendra nécessaire de commander dès cette année pour près de 12 millions de matériel en vue de l'installation, en 1931, d'un grand nombre de lignes et stations. On prévoit notamment le renforcement du câble interurbain Berne-Lausanne.

Facilités aux automobilistes. — Nous avons signalé déjà dans notre numéro 21 du 22 mai la suppression, dans les cantons de Genève et du Tessin, de l'obligation pour les automobilistes étrangers d'être porteurs de leur certificat international de route. L'Office national suisse du tourisme nous communique à ce propos la note suivante : « Le canton de Genève a décidé que les automobilistes étrangers pourront circuler dorénavant sur le territoire du canton sans être en possession du certificat international de route. Le canton du Tessin vient de prendre également la même disposition. Il y a lieu d'espérer que ces mesures libérales, qui contribuent grandement au développement du tourisme suisse, seront aussi prises par les autres cantons et l'Office national suisse du tourisme fait des démarches dans ce sens auprès des gouvernements cantonaux. »

Billets de famille. — On annonce que la Direction générale des C. F. F. aura chargé son service commercial de préparer un nouveau projet pour l'introduction de billets de famille. Il paraît que l'on donnerait à ces billets le caractère de billets d'excursions, contrairement à ce qui se passe en France, où ils tendent en première ligne à faciliter aux familles les séjours de vacances. La nouvelle idée qui a surgî à Berne demande à être encore examinée et il faut espérer qu'avant toute décision définitive on consultera les meilleurs intéressés. En effet, favoriser les excursions, c'est favoriser avant tout le public suisse, qui dispose déjà d'autres billets pour ses promenades, alors que le but essentiel des billets de famille devrait être de favoriser les séjours en Suisse des familles allemandes et françaises. On semble ne pas vouloir le comprendre dans les milieux compétents.

Pour développer le tourisme à Paris. — Le groupe municipal du tourisme, dont nous avons

annoncé récemment la constitution à Paris, est déjà en pleine activité. C'est ainsi que pour la Grande Semaine de Paris, du 22 au 29 juin, qui se termine par la journée du Grand Prix, il a établi un programme beaucoup plus vaste et plus attrayant que les anciens. Il a réussi à obtenir un accord général sur un programme qui comprendra, à côté des courses proprement dites, des représentations de gala dans les théâtres subventionnés, de grandes fêtes artistiques et mondaines de bienfaisance, des présentations et défilés de mannequins organisés par le haut commerce de luxe, des concours d'élegance au Bois de Boulogne, des fêtes populaires provinciales au Parc de Sceaux, etc. — Si Paris, la ville de renommée universelle, fait tant d'efforts en faveur du tourisme, que ne doivent pas réaliser nos villes suisses pour attirer et retenir la clientèle blasée de nos temps modernes ?

Trafic postal. — Nous avons signalé en son temps la réduction de certaines taxes postales à partir du 1er juillet prochain. L'administration fédérale des postes calcule que cette mesure entraînera pour elle une diminution de recettes n'un million et demi par an. On sait que les douilles taxes abaissées concernent le service international : imprimés, journaux et revues, envois recommandés, remboursements, etc. Mais aucune modification ne se produira encore dans le trafic interne, où la plupart des taxes sont pourtant de 100% supérieures à celles d'avant-guerre. Cependant l'administration des postes a réalisé un excédent de recettes de 10 millions en 1927, de 17.9 millions en 1928 et de 10 millions en 1929. Le but d'une administration semblable n'étant pas de réaliser des bénéfices, il s'agit là, en fin de compte, d'un véritable impôt indirect prélevé sur les usagers de la poste. Mais comment améliorer cet état de choses, quand il est voulu par les pouvoirs publics et qu'il n'y a pas de concurrence possible ?

Les Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine font mettre en vente à leur agence officielle de Paris différentes catégories de billets à prix réduits. Jusqu'au 25 juin et du 20 août au 30 septembre, on y obtiendra des billets spéciaux pour les stations thermales, climatiques et de cures d'air d'Alsace, de Lorraine et du Luxembourg ; la réduction est de 20 à 30% et la validité de 15 à 33 jours. Jusqu'au 15 octobre, on peut se procurer des billets spéciaux de fin de semaine pour un certain nombre de centres d'excursions soigneusement sélectionnés, avec une réduction de 40%. Du 10 juin au 15 septembre sont en vente des billets spéciaux de chemin de fer combinés avec les services automobiles de la Route des Vosges et les circuits d'autocars autour de Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Luxembourg, avec réduction de 20 à 30% et validité de 30 jours (faculté de prolongation). Pendant toute l'année, on délivre des billets spéciaux pour familles d'au moins trois personnes, aller et retour, avec réduction variable suivant le nombre des personnes et la distance ; la validité minimum est de 33 jours.

La Maison de France est actuellement en construction dans l'une des meilleures situations de Paris, en belvédère sur l'avenue des Champs-Elysées, l'avenue George V et la rue Bassano.

En attendant son achèvement, on a déjà réuni dans un immeuble contigu : au rez-de-chaussée, le bureau national de renseignements, ainsi que les guichets des agences de voyages, de l'Auto mobile-club, du Touring-club, des compagnies de navigation, du Crédit national hôtelier, de l'Agence Havas, de la Société Michelin, des compagnies de chemins de fer et des syndicats d'initiative ; au premier étage, les guichets pour la vente des billets de chemins de fer ; au deuxième étage, les bureaux de l'Union des fédérations des syndicats d'initiative ; au troisième étage, les services touristiques de l'Agence Havas ; au quatrième et au cinquième étages, les bureaux de l'Office national français du tourisme. On trouve donc dans le même immeuble tout ce qu'il faut pour être en mesure de voyager communément en France par route, par chemin de fer, par eau, par air, pour se faire livrer tous les articles nécessaires et pour retenir les chambres d'hôtel. On peut aisément se figurer quels avantages le tourisme français va retirer d'une semblable organisation.

L'inauguration de la voie étroite Viège-Brihue. — Le 5 juin a eu lieu l'inauguration du tronçon de raccordement Viège-Brihue. Quoique ayant une longueur de 7 km, seulement, cette ligne a une très grande importance, puisqu'elle servira de trait d'union entre la ligne Viège-Zermatt et la ligne Furka-Oberalp-Densis. Autrement dit, elle permet la liaison directe entre les deux centres internationaux du tourisme de Zermatt et de St-Moritz. Avec ce raccordement, il sera possible de se rendre dans l'Engadine, depuis Zermatt, et vice versa, sans être obligé de changer de voiture, si bien qu'en outre les possibilités de joindre un wagon-restaurant à l'un ou l'autre train direct. — Les fêtes d'inauguration ont commencé à Viège par la bénédiction de la voie, cérémonie qui a été présidée par Mgr Bieler, évêque de Sion. Dans une allocution très goûteuse, le prélat a fait ressortir la valeur qu'il attachait à l'invitation reçue des autorités ; il a vivement félicité les initiateurs et les constructeurs de la ligne. Après une collation offerte par la commune de Viège, un train spécial a conduit les invités à Brihue, où a eu lieu le banquet officiel à l'hôtel de la Couronne. Tous les discours prononcés ont relevé l'importance de la nouvelle ligne. Ont pris la parole MM. Masson, président du conseil d'administration, de Cocatix, conseiller d'Etat, Bener, directeur des Chemins de fer rhétiques, Couchebin, président du Grand Conseil, Marguerat, directeur du Viège-Zermatt et du Furka-Oberalp et Escher, conseiller national. — Les touristes peuvent maintenant venir ; ils ne seront pas déçus par notre nouvelle grande communication ferroviaire de montagne.



Als Wandschmuck

von erster Künstlerhand erstellte Plakate liefern zu den von Ihnen bezogenen Waren

Swiga SCHWEIZER. A.-G. für WEINE & SPIRITUOSEN Basel

Zündhölzer

Kunstfeuerwerk und Kerzen jeder Art, Schuhcreme „Ideal“ Bodenwachs, Bodenöl, Stahlspäne, Essig-Essenz 90%, etc. liefern in bester Qualität billigst

G. H. Fischer,
Schweizer Zündholz- und Fettwaren-Fabrik Feinkräfte (Zoh.)
Gegr. 1860. Gold-Medaille Zürich 1891.
— Verlangen Sie Preissätze und Prospekte.

Eine Annonce
in der Hotel-Revue ist eine vorzügliche Geschäftsempfehlung.



APÉRITIF
Burgermeisterli

Der Fachmann liefert Ihnen

Garten-Schirme

besser, Verlangen Sie Offerte

